



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mars 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1996

Acquisition d'une partie de terrain Rue Max Planck - Propriété

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme
Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme
Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme
Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric
ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise
GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés :

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

DELIBERATION D96112

Acquisition d'une partie de terrain Rue Max Planck - Propriété

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par Déclaration d'Intention d'Aliéner en date du 14 Décembre 1995, Maître FAUCHER a informé la Ville de NIORT de la transaction concernant un terrain sis rue Max Planck cadastré section HE n° 83 et 118, appartenant à [REDACTED] et pour lequel M. et Mme [REDACTED] se sont portés acquéreurs.

Or, une partie de ce terrain est située dans le prolongement de la rue Max Planck et l'acquisition par la Ville de NIORT de cette parcelle (cadastrée section HE n° 118) d'une superficie de 118 m² est intéressante car elle permettrait de maîtriser le foncier et ouvrir à l'urbanisation future ce secteur.

Un accord est donc intervenu dans ce sens avec [REDACTED] actuels propriétaires, accord par lequel ils cèdent à la Ville de NIORT la parcelle cadastrée section HE n° 118 sur la base de 15 F/m² hors taxes (prix de référence de la D.I.A.), soit un montant de 1 770 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les termes de l'accord intervenu ;
- autoriser Le Maire à signer l'acte notarié qui sera dressé par Maître FAUCHER, Notaire à NIORT, étant précisé que tous les frais découlant de cette acquisition seront à la charge de la Ville de NIORT.

Les dépenses seront inscrites sur le Chapitre 906-651-2111 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)